

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 20 mai 2016

L'an deux mille seize le vingt mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie de VILLEMAIN sous la présidence de M. Bernard VINCENT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2016

Date d'affichage du compte rendu : 24 mai 2016

Membres en exercice : 11

Excusés : M. LAFFOND Samuel.

Absents :

Pouvoir :

Nombre de votants : 10

PRESENTS: M. VINCENT Bernard, Mme MIGNE Vanessa, M. GAGNERE Yvon, Mme BAUDE Catherine, M. MOULIN Daniel, Mme MARTIN Beverley, M. RICHARD Eric. M. MIGNE Jean-Claude, M. MICHENEAU Emmanuel, M. MANGOU Jacky.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MIGNE Vanessa

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du Procès Verbal du 15 avril 2016
- Délibération pour un commissaire titulaire à la commission des impôts suite à une démission
- Délibération calendrier des travaux citernes incendies et choix des bâches
- Goudronnage route de Loubillé
- Délibération travaux mise en normes accessibilités

Questions diverses.

O-O-O-O-O-O-O-O-O

Le conseil municipal délibère comme suit :

APPROBATION COMPTE RENDU DU 15 AVRIL 2016

Les membres du Conseil Municipal adoptent et signent le Procès Verbal du 15 avril 2016.

DECISION MODIFICATIVE

M. Bernard VINCENT, Maire de Villemain, après consultation des comptes de la Commune, propose à son conseil municipal de prendre une décision modificative concernant les comptes suivants :

En Fonctionnement dépenses:

En 675 on enlève la somme de - 420 €

En 678 on rajoute la somme de + 420 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la décision modificative.

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR TITULAIRE, SUPPLÉANT POUR LE RECENSEMENT

Le recensement de la population de Villemain aura lieu du 15 janvier au 15 février 2017 (tous les cinq ans).

M. VINCENT Bernard expose au Conseil Municipal qu'il faut nommer un coordinateur et un suppléant. Mme FOUCHER Béatrice s'est portée volontaire pour être coordinateur et Mme MIGNE Vanessa se désigne pour être suppléante.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour ces deux candidatures.

DELIBERATION POUR UN COMMISSAIRE TITULAIRE A LA COMMISSION DES IMPOTS

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour la candidature de M. MICHELET Jean-Claude en remplacement de M. DELEBARRE qui a démissionné.

DELIBERATION CALENDRIERS DES TRAVAUX DES CITERNES INCENDIES ET CHOIX DES BACHES

M. VINCENT Bernard informe le Conseil Municipal que le bornage a été fait pour la réserve incendie à la Portaudrie et qu'il est en attente du devis du notaire.

Trois devis ont été reçus en Mairie pour les bâches :

- SOFAREB 9 334 € HT

- FRANCE BONHOMME 8 870 € HT

- VAMA 8 351,75 € HT

Elles sont toutes garanties 10 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le devis de la VAMA et décide la réalisation des travaux en septembre 2016.

GOUDRONNAGE ROUTE DE LOUBILLE

Pour rappel, cette route est divisée en plusieurs parties : 521 m à Villemain, 118 m à Villemain et Couture d'Argenson et 230 m à Couture d'Argenson.

M. VINCENT Bernard demande à son Conseil Municipal s'il est d'accord pour que la commune effectue les travaux de goudronnage jusqu'au « stop » (partie appartenant à la commune de Couture d'Argenson). Il précise que la commune de Couture d'Argenson fait depuis de nombreuses années l'entretien de certains chemins appartenant à la commune de Villemain.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour les travaux sur toute la longueur de la route et décident à l'avenir que l'entretien de la partie de Couture d'Argenson serait fait par la commune de Villemain.

DELIBERATION TRAVAUX MISE EN NORMES ACCESSIBILITES

M. VINCENT Bernard présente les différents devis concernant la mise aux normes des accessibilités :

- LAFFOND Charles : travaux dans les WC (lavabo et WC surélevés) pour un montant de 541,80 € ; le Conseil Municipal adopte ce devis.

- SIGNALISATION 86 : passage piétons, bandes antidérapantes pour un montant de 2 200 € ; le Conseil Municipal adopte ce devis.

- LAFFOND Samuel : accessibilité pour un montant de 2 657 € ; le Conseil Municipal adopte ce devis.

- DESROCHES : installation de garde corps (Mairie + salle des fêtes) pour un montant de 2 300 € ; le Conseil Municipal décide de demander un devis à l'entreprise ACMB à Brioux sur Boutonne.

Questions diverses.

* SAUR

M. VINCENT Bernard devrait avoir une réponse prochainement pour les travaux dans la grande rue.

* Feu de la Saint-Jean

Cette année, le repas aura lieu le jeudi 23 juin 2016.

* Travaux église

Les travaux doivent débuter en juin 2016.

* Etat des lieux salle des fêtes

M. VINCENT Bernard expose au Conseil Municipal qu'il faudrait une personne voire deux pour faire l'état des lieux avant et après la location de la salle des fêtes. M. MOULIN Daniel et Mme BAUDE Cathy se désignent volontaires.

* Plantations

Suite à la plantation des peupliers et des acacias à la déchetterie, la pousse des arbres se fait normalement.

* Repas du 08 mai

Mme MIGNE Vanessa fait un bilan du repas du 08 mai : cette année, 96 personnes présentes dont 13 enfants, soit un total de 1 720 € d'inscriptions et environ 1 230 € de dépenses.

* Buse jardin M. CAILLAUD Gérard

Le Conseil Municipal décide d'installer une buse au coin du caniveau chez M. CAILLAUD Gérard pour empêcher l'eau de descendre dans son jardin.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le maire clôt les débats à 23H45.

Le Maire,

Bernard VINCENT

